La réforme Santé Travail

La réforme Santé Travail de 2016, entrée en vigueur au 1er janvier dernier, avait été largement anticipée par SISTEL.
Concrètement, comment cela s'organise pour l'entreprise et ses salariés ?

SistelL

Organiser l'accès de tous les salariés à un professionnel de santé avec une périodicité adaptée aux situations et aux risques

12 Infirmiers diplômés en Santé au Travail, un effectif qui **a doublé en 4 ans**

Privilégier le temps **médical** au bénéfice des salariés travaillant sur des postes à risques ou aux demandes de visites occasionnelles (de l'employeur ou du salarié)

Aptitude, Visite de pré-reprise pendant l'arrêt maladie, Visite de reprise

29 Médecins du travail, dont **6 nous ont rejoints en 2017**

Prévenir la désinsertion professionnelle

Maintenir dans l'emploi

1 Assistante Sociale en appui des équipes santé travail

Conseiller l'entreprise pour tout ce qui relève de la prévention : fiche d'entreprise, évaluation des risques,* document unique, mais surtout **Plan d'actions de prévention**

Entreprise adhérente, **VOUS ÊTES au coeur de ce dispositif**

Sensibiliser les salariés pour les rendre acteurs de leur propre santé sécurité au travail

Agents chimiques dangereux, bruit, addictions (alcool, drogues...), risque routier, postures, manutentions...

Réduire l'exposition des salariés aux nuisances physiques (bruit, vibrations), chimiques, biologiques...

Diminution à la source, substitution de produits, protections collectives et individuelles

1 Toxicologue
2 Chimistes

Améliorer l'organisation du travail et les conditions matérielles de sa réalisation

Promouvoir la qualité de vie au travail (QVT)

3 Ergonomes diplômés, 1 étudiant en alternance

Aménagements de postes de travail, analyse ergonomique

Charte, protocoles, réglement intérieur, anticipation, prise en charge, organisation des secours

4 Préventeurs Hygiène et Sécurité

Protéger l'entreprise et les salariés des risques transverses : accidents de la route, addictions, incendies...

Collecter les données collectives de santé, d'exposition aux risques, études épidémiologiques nationales et régionales

Sollicitez votre équipe santé au travail

* Retrouvez les dates des prochaines réunions collectives pour réaliser votre document unique sur www.sistel.asso.fr

SISTEL, Service Interprofessionnel de Santé au Travail en Eure-et-Loir - 02 37 25 16 00